

Base de données régionale et communautaire sur la subvention salariale d'urgence du Canada version 2.0

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le mardi 16 novembre 2021

Le sommet de la deuxième vague de la pandémie de COVID-19 qui a eu lieu au cours de l'automne 2020 a entraîné des restrictions et des fermetures temporaires d'entreprises partout au Canada. Par conséquent, les entreprises touchées par ces restrictions et ces fermetures ont continué de recourir au programme de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) pour éviter d'autres pertes d'emplois. Le programme de la SSUC est organisé selon les périodes de demande de la SSUC établies par l'Agence du Revenu du Canada. Une période de demande de la SSUC est la période de quatre semaines pour laquelle un employeur admissible peut demander la subvention salariale pour ses employés.

La Base de données régionale et communautaire sur la subvention salariale d'urgence du Canada version 2.0 comprend les demandes de SSUC approuvées pour les périodes 9 à 11 de la SSUC, qui vont du 25 octobre 2020 au 16 janvier 2021, ainsi que les données précédemment publiées dans la version 1.0 de la base de données pour les huit premières périodes de la SSUC, qui vont du 15 mars 2020 au 24 octobre 2021.

Pour les périodes 9 à 11, on observe une diminution générale du montant total des demandes de SSUC approuvées. Cette tendance à la baisse s'est amorcée à la période 3, à mesure que l'économie canadienne s'adapte à la pandémie. Les demandes de SSUC approuvées ont représenté plus de 10,1 milliards de dollars au cours des périodes 9 à 11, dont 10,5 % (ce qui représente un peu plus de 1 milliard de dollars) ont été déposées par des entreprises rurales. Ces subventions ont aidé près de 4,2 millions d'employés en moyenne par période, dont plus de 433 000 travailleurs en milieu rural, en moyenne, pour chaque période. En comparaison, les entreprises urbaines ont reçu 9 milliards de dollars en subventions salariales au cours de ces mêmes périodes de demande, ce qui a permis de soutenir en moyenne 3,75 millions d'employés en milieu urbain.

Le secteur de la fabrication a représenté la plus grande part des versements de la SSUC, tant pour les entreprises rurales et qu'urbaines au cours des périodes 9 à 11; ce secteur était à l'origine de 16,8 % et de 15,1 % des montants des demandes, respectivement. Parmi les entreprises rurales, le secteur de la fabrication était suivi du secteur de la construction (15,1 %) et de celui des services d'hébergement et de restauration (12,4 %). Pour les entreprises urbaines, les secteurs de la construction (11,8 %) et des services d'hébergement et de restauration (10,2 %) représentaient également la deuxième et la troisième part en importance des paiements de la SSUC.

La [Base de données régionale et communautaire sur la subvention salariale d'urgence du Canada version 2.0](#) peut être téléchargée sous forme de fichier CSV avec sa documentation de métadonnées. Elle comprend des variables sur le montant des demandes de SSUC approuvées (en dollars), le nombre d'employés ayant bénéficié de la SSUC et d'autres variables d'intérêt aux niveaux géographiques infraprovinciaux, dont des ventilations en régions urbaines et régions rurales, selon le secteur et le sous-secteur.

Il est maintenant possible de consulter la [Base de données régionale et communautaire sur la subvention salariale d'urgence du Canada version 2.0](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).

